

Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford

L'audience publique débute le 14 février 2023

Québec, le 1^{er} février 2023 – La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée d'Antoine Morissette, président, et de Mireille Paul, commissaire, annonce le début de la première partie de l'audience publique sur le projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford à compter du 14 février 2023 à 19 h à l'Hôtel Congrès Chéribourg.

Date : Le 14 février 2023

Heure : 19 h

Endroit : Hôtel Congrès Chéribourg – Salles Memphré et du Parc
2603, chemin du Parc, Orford

Aussi en direct sur le site Web et la page Facebook du BAPE



Crédit : Alain Thibault

Une audience en deux parties

L'audience publique est divisée en deux parties distinctes. La première partie a pour objectif de permettre aux participants et à la commission de s'informer sur le projet et de mettre en lumière tous ses aspects. Elle se tient en présence du ministère responsable et des personnes-ressources convoquées dans le but de répondre aux questions des participants et de la commission.

Les personnes intéressées peuvent dès maintenant transmettre leurs questions par le biais du [formulaire électronique](#) disponible sur le site Web du BAPE, et ce, jusqu'au 9 février à 16 h. Lors des séances publiques de la première partie, toute personne intéressée pourra poser ses questions après s'être inscrite au registre disponible sur place et en ligne. Des séances publiques pourront s'ajouter en fonction de la participation publique et des besoins de la commission.

La deuxième partie de l'audience se tiendra à compter du 3 avril 2023. Elle permettra à la commission d'enquête d'entendre toute personne, tout organisme, tout groupe ou toute municipalité qui désire s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Où consulter la documentation sur le projet?

L'ensemble de la documentation est disponible sur le [site Web du BAPE](#). Les documents peuvent aussi être consultés dans les trois centres de consultations aux heures d'ouverture de chaque institution :

- **Bibliothèque Éva-Senécal**
450, rue Marquette, Sherbrooke
- **Bibliothèque Memphrémagog**
90, rue Saint-David, Magog
- **Bibliothèque Saint-Denis-de-Brompton**
1485, route 222, Saint-Denis-de-Brompton

Les citoyens peuvent également communiquer avec le BAPE pour obtenir plus d'informations.

La commission d'enquête doit remettre son rapport au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, M. Benoit Charette, au plus tard le 30 juin 2023. Par la suite, le ministre dispose de 30 jours pour le rendre public.

À propos du BAPE

Depuis 1978, le BAPE informe et consulte la population sur des projets et sur toute question relative à l'environnement qui pourraient avoir des répercussions sur son milieu ou sur sa qualité de vie. Organisme gouvernemental impartial, il enquête et avise le gouvernement afin d'éclairer sa prise de décision.

Suivez le BAPE sur les réseaux sociaux!

